

QU'EST-CE QU'UN FAIT ?

INTRODUCTION

Analyse de l'énoncé



1) question d'essence : quelle est la caractéristique essentielle d'un fait, comment reconnaître ce qui fait qu'un fait est un fait ?

2) le problème est que la notion de fait n'est pas utilisée univoquement : on peut le constater en renvoyant aux multiples usages que l'on peut faire de cette notion.

a) d'abord, le sens commun utilise l'expression : " c'est un fait " ; que veut-on dire par là ? Cela sous-entend qu'est un fait ce qui a été dûment établi, ce qu'on ne peut remettre en cause. Quand on dit de quelque chose que c'est un fait, on veut dire à la fois que c'est quelque chose qui est, qui existe, et aussi, que c'est une donnée indiscutable, objective.

b) On en arrive alors à un second emploi du mot " fait ", qui est que le fait est ce qui s'oppose au nécessaire. En effet, le fait est du côté de l'existence, donc, du côté de ce qui arrive, de façon contingente. C'est cet emploi du mot " fait " qu'on retrouve dans de nombreuses philosophies du 17e. Ainsi, Hume oppose, dans la section IV de l'Enquête, les choses de fait (matters of fact) aux relations d'idées. Par exemple, les propriétés de la géométrie euclidienne ne sont pas, ou ne relatent pas, des faits, en ce qu'elles ne dépendent pas de ce qui existe réellement. Ainsi Hume dit-il que même s'il n'existait jamais de triangle dans la nature, la géométrie d'Euclide restera toujours vraie. Par contre, une chose de fait, comme par exemple " le soleil se lèvera demain ", peut être vraie ou fausse, sans que cela existe ou non. En effet, contrairement à ce qui se passe avec les vérités géométriques, qui réfèrent à un monde d'idées (pas au sens platonicien, mais au contraire au sens où ça n'a pas d'existence réelle), on peut sans aucune contradiction penser le contraire de notre proposition de fait, ie, que le soleil ne se lèvera pas demain.

Le fait renvoie donc au domaine du contingent, et c'est ce qui arrive et aurait pu être autre qu'il est.

3) On parle ainsi d'un " fait historique " : par exemple, c'est un fait que la révolution française a eu lieu en 1789. (A développer)

4) On parle encore d'un fait scientifique : par exemple, les corps tombent tous à la même vitesse (cf. Galilée). C'est quelque chose d'objectif, qui a été vérifié, et donc, établi, accepté par tous les scientifiques. Qui obéit à des mesures bien strictes. Description de ce qui se passe réellement dans notre monde.

Qu'est-ce qui nous permet de parler de " fait " dans chacun des usages que nous en avons énuméré ?

On constate que ce qui semble caractériser le fait, c'est que c'est :

- quelque chose qui " est " réellement, ou qui arrive, qui aurait pu être autre qu'il n'est
 - quelque chose qui est objectif, qui existe indépendamment de nous, ce sur quoi tout le monde s'accorde.
- C'est ce qui est l'objet d'un constat.

Emergence de la problématique

Le problème est que ces caractéristiques que nous venons de dégager des multiples emplois que nous faisons du mot de " fait ", ne sont peut-être pas l'essence du fait, ce qui le caractérise en propre. En effet, par bien des côtés, il semble que nous soyons amenés à confondre fait et événement. N'avons-nous pas caractérisé le fait comme " ce qui arrive ", comme ce qui est contingent ? Or, c'est bien la caractéristique essentielle de l'événement.

Le fait peut bien évidemment être synonyme d'événement, cf. fait que le fait n'est pas une chose ou une substance, mais quelque chose qui arrive à cette chose ou substance, en un lieu ou en un temps déterminé

Mais nous devons chercher ce qui spécifie le fait, ce qui fait qu'il est un fait et seulement un fait, et non autre chose, aussi approchant soit-il.

A cette fin, on peut se demander : n'est-il pas surprenant que le terme de " fait " renvoie à une activité de construction, alors que le terme d'événement, lui, en tant qu'il signifie ce qui arrive, renvoie plutôt à une passivité ?

En effet, le terme de fait a une connotation que n'a pas le terme d'événement : ie, le fait est quelque chose de fait : c'est quelque chose de fabriqué, de construit, qui alors semble renvoyer à une activité humaine et intellectuelle. L'événement, quant à lui, ne serait alors que, au sens strict, ce qui arrive, et qu'aucune activité intellectuelle n'aurait élaboré.

Ainsi, en distinguant " fait " et " événement " nous pouvons voir quel est le problème posé par la question de savoir ce qu'est un fait. En effet, ne devons-nous pas nous demander si le fait, contrairement à ce qu'on aurait pu croire au premier abord, n'est justement pas quelque chose de construit par l'homme ? Et alors, le fait correspond-il vraiment à ce qui arrive ? Est-ce ce qui arrive réellement et peut faire l'objet d'un constat, ou bien ne correspond-il à rien de réel ?

Afin d'illustrer cette problématique, il est particulièrement instructif de s'interroger sur le fait historique et le fait scientifique. En effet, ces notions sont au programme des classes terminale, et nous permettent de nous demander :

- si le fait scientifique est vraiment aussi " objectif " qu'on le croit

- et s'il est pertinent, ou non, de l'opposer au fait historique, en ce que ce dernier serait " construit " -et le fait scientifique, lui, une donnée indépendante de nous, une description de ce qui est, indépendamment de notre point de vue

Bref, ces deux exemples nous permettront de nous demander si par définition (et par essence) tout fait ne serait pas construit.

I - le fait historique

Reprenons l'exemple de la Révolution française., qui va nous permettre de voir ce qu'est un fait historique.

1) ce fait qu'est la révolution française, ayant eu lieu en 1789, ne peut être constaté, à proprement parler, par aucun d'entre nous. En effet, c'est un événement qui se situe dans le passé. Nous pouvons donc seulement en avoir une connaissance par ouï-dire, à travers le récit que nous en font les historiens.

2) Or, ces historiens, eux-mêmes, n'ont pu faire le récit de ce fait et/ ou, pour le moment, de cet événement, qu'à travers des témoignages, des documents, etc. Par conséquent, l' " événement " appelé " révolution française est un fait historique (sous-entendu : " n'est qu'un... "). Ie : ce qu'on appelle révolution française n'est que le fruit d'une certaine construction, d'une élaboration. Il a fallu, pour re-construire ce qui a eu lieu en 1789, confronter entre eux témoignages et documents : le fait historique ne correspond donc pas à l'événement historique en tant que tel, mais s'en différencie bien par son aspect construit.

3) de plus, rien ne garantit qu'il y ait eu un événement tel que la révolution française. En effet, l'histoire est une activité qui est, certes, de connaissance et reconstruction du passé, mais aussi, de récit, comme l'a montré P. Veyne dans Comment on écrit l'histoire. Selon Veyne, il n'y a pas de fait historique " en soi ", ou, pas d'histoire sans historien. Chaque fait historique dépendra de ce que l'historien privilégie comme étant une cause principale ou auxiliaire, etc. (à développer). Ce qui fait que l'on peut par exemple avoir plusieurs

réécits différents du " fait " qu'est la révolution française. Soit on privilégiera les hommes comme principaux facteurs causaux de ce fait, soit encore les rapports de force en présence, comme causes sociales/économiques, etc. Ce choix, pratiqué dans ce que Veyne appelle un " champ événementiel ", est plus ou moins arbitraire, et signifie que les faits historiques sont de pures constructions, ne correspondant à aucun découpage objectif réel. (cf. fait que le fait " révolution française " pourra être, dans certains récits, étalé sur un temps très long, dans d'autres, sur un temps très court).

Le fait historique se différencie donc bien de l'événement en ce qu'il ne correspond peut-être à rien dans la réalité : c'est une pure construction.

II le fait scientifique

Ici, on pourrait nous rétorquer que le fait scientifique, lui, correspond à ce qui est vraiment, nous fait découvrir le monde tel qu'il est hors de nous. Si bien que l'exemple du fait historique n'est plus vraiment pertinent dans la perspective où nous sommes (à savoir, celle de dégager l'essence du fait). Le fait scientifique serait, au contraire du fait historique, quelque chose d'indiscutable, qui serait le fruit d'un pur constat, et " objectif ".

1) or, si nous nous demandons ce qui fait que le fait historique est objectif, nous devons plutôt de nouveau revenir à notre thèse selon laquelle le fait en tant que tel, est toujours quelque chose de construit. En effet, comme l'a bien montré Bachelard, au début de La formation de l'esprit scientifique, ce qui fait qu'un fait scientifique est objectif, et non, par exemple, le fruit de nos préjugés, c'est qu'il est soumis à la mesure. Le fait scientifique n'a rien à voir avec une observation immédiate, avec un pur constat. Ce que veut dire Bachelard c'est que ce qui fait l'objectivité du fait scientifique c'est qu'il est théorisé. Il y a toujours intervention d'instruments, de théories scientifiques dûment établies, etc. Ce qui fait donc, contrairement à ce que croit le sens commun, la spécificité du fait scientifique, c'est bien qu'il soit élaboré, construit, par la raison humaine.

2) évidemment, le sens commun pourrait ici continuer à dire que le fait scientifique, contrairement au fait historique, correspond à la réalité telle qu'elle est vraiment. Le rôle de la mesure serait de réussir à atteindre la vraie réalité. Ici, on répondra que le fait scientifique n'est pas plus immunisé que le fait historique.

3) En effet, comme l'a montré Popper, en inaugurant la méthode hypothético-déductive, le fait scientifique est de part en part le fruit d'un raisonnement :

- on pose une hypothèse en réponse à un problème
- on tire les conséquences vérifiables de cette hypothèse
- on vérifie les conséquences afin de tester cette hypothèse

Or, même le stade de vérification de l'hypothèse n'est pas un fait au sens d'un constat, d'un fait brut ; mais c'est un fait théorisé, ie : soumis à la mesure donc à nos instruments qui sont une concrétisation de la théorie ; et, surtout, ce fait n'est donc pas quelque chose qui arrive dans le monde, sans aucune intervention de l'homme : c'est un montage expérimental. Le scientifique a sélectionné les conditions dans lesquelles cette hypothèse serait vérifiée, etc. Ie : il a gardé seulement ce qui est nécessaire au test de son hypothèse. Ce qui signifie qu'il a éliminé ce qui est inessentiel, dans la réalité, eu égard au fait qu'il veut expérimenter.

Donc : autant le fait historique que le fait scientifique sont construits, sont le fruit d'une élaboration intellectuelle.